



## AFFAIRES CULTURELLES

2014 a été une année centrale dans l'élaboration politique et technique du dossier CREA. Les quatre partenaires présentés dans nos rapports antérieurs ont procédé, suite à la deuxième étape de concours, au choix d'un projet réaliste et efficient du point de vue de la gestion d'un théâtre. La phase de concours architectural sur invitations a ainsi abouti en fin d'année 2014 à une exposition publique des travaux des bureaux d'architecture. En 2015, il s'agira d'en vérifier les coûts précis et les faisabilités financières, logistiques et politiques, avant que nos autorités ne se prononcent. Par ailleurs, comme nous l'écrivions dans notre précédent rapport d'activité, la principale nouveauté et difficulté en 2014 fut de gérer la baisse considérable des montants alloués aux projets artistiques et culturels par le Fonds d'utilité publique du Gouvernement. Cette diminution peut-être provisoire des ressources financières disponibles a dû être synonyme de choix drastiques et difficiles où nous avons tenté de limiter les impacts sur la pertinence de l'offre culturelle dans le canton. Enfin, le Fonds de Coopération avec le Territoire de Belfort a été repensé et, sous réserve des élections départementales françaises et de décisions politiques de part et d'autre, il devrait pouvoir être reconduit par les deux autorités.

**Le projet Créa est « à bout touchant ».** Du 4 au 13 décembre 2014, l'Office de la culture a pu exposer à l'ARTsenal de Delémont les maquettes des deux étapes de mandat d'études parallèles (MEP) donné à 7 bureaux d'architectes et de mandat d'études complémentaires (MEC) renouvelé à deux d'entre eux. Le projet architectural du bureau GXM a été désigné lauréat. Il présente des solutions tant pour le théâtre que pour les parties locatives et commerciales et permet de créer une « jonction » nécessaire entre la vieille ville et le quartier de la gare. Le Jury a salué une maquette qui « apportait aux futurs utilisateurs tout le potentiel nécessaire pour un bon développement du projet ». Les enjeux relatifs au financement (construction et fonctionnement) et à la gouvernance constituent dorénavant les deux principaux champs de décisions politiques dans ce dossier. Ce dernier sera ainsi soumis au Gouvernement à la fin de l'été, puis le Parlement durant le deuxième semestre 2015. L'Etat a par ailleurs continué à travailler dans le cadre d'un partenariat public - privé qui le lie à la Ville de Delémont, à HRS et à COOP. En cas d'acceptation politique et après une recherche de fonds privés, le théâtre ouvrirait ses portes en 2019. Durant l'année 2014, les milieux culturels ont par ailleurs tablé sur diverses campagnes de communication et de promotion du projet et, plus généralement, des arts de la scène, ceci afin de réaffirmer la nécessité de se doter d'un théâtre dans le Jura.

Parmi les autres projets d'infrastructure, le chantier de la salle de l'Inter à Porrentruy est en bonne voie, avec une ouverture prévue de la brasserie en novembre 2015 et de la salle de spectacle au printemps 2016. Notre canton, ici par l'impulsion des villes, continue ainsi, après la réouverture du SAS à Delémont en 2012, son prometteur et indispensable équipement en matière d'infrastructures culturelles.



Image de synthèse du probable futur CREA tel que présenté à l'ARTsenal avec la maquette et les plans (GXM, lauréat du MEC)

**La coopération culturelle.** La coopération culturelle continue quant à elle d'être l'un des principaux modus operandi des Affaires culturelles. Le Canton a renouvelé son «Accord de coopération avec la Fédération Wallonie-Bruxelles», encourageant les échanges artistiques entre les deux collectivités. La coopération avec le Territoire de Belfort a pour sa part continué d'être active, notamment par le biais du Fonds de coopération culturelle commun, dont les contours du nouveau Règlement ont été dessinés. Les relations et les réalisations entre les acteurs «du terrain» se densifient et se pérennisent. De très beaux projets tels que le festival éviDanse qui se mue en saison annuelle, ont par ailleurs été soutenus et ont permis à de nouveaux acteurs culturels d'avoir recours au Fonds, contribuant ainsi à un élargissement des champs d'action (disciplines artistiques, territoire, partenaires, etc.). Le calendrier annuel transfrontalier a ensuite continué à démontrer toute sa richesse, grâce notamment aux festivals Conte & Compagnies et le Mois du Film Documentaire. La coopération avec le Canton de Berne a finalement subi quelques écueils suite à la votation de novembre 2013. Outre la disparition en 2015 de la Commission culturelle interjurassienne (dans laquelle la votation ne joue qu'un rôle parmi d'autres), les apports financiers de la RCJU aux manifestations et infrastructures du Jura bernois ont été repensés (couronne prévôtoise), voire simplement supprimés.

**Les aides financières uniques à des projets.** Pour rappel, le Fonds d'utilité publique du Gouvernement (FUPG) a dû être assaini dès fin 2013. Pour les années 2014 à 2016 au moins, les montants disponibles pour les Affaires culturelles sur le FUPG ont fondu presque de moitié. Il en allait de la pérennité de ce fonds et, en l'absence de ligne budgétaire de l'Etat pour le soutien aux activités ponctuelles des artistes et institutions jurassiennes, simplement du maintien de ces aides uniques. Dès 2014, les Affaires culturelles ne pouvant se contenter d'étudier les demandes de manière réactive et au fur et à mesure de leur réception, puis de les traiter dans un équilibre trimestriel, se sont vues contraintes, dès 2014, de les traiter en bloc sur un semestre au moins, afin d'avoir un aperçu plus global des incidences en termes d'offre culturelle et d'impact sur les finances avant de proposer des décisions au Gouvernement. En 2014, les demandes ont été traitées à fin mars (requêtes de l'année en cours) et à fin juin (solde des requêtes de l'année en cours et requêtes à financer en 2015). Cette procédure de traitement devrait être reconduite jusqu'à fin 2016 au moins.

En 2014, nous avons pu assurer le minimum d'activités avec ces ressources financières et, nous l'espérons, avec un maximum de pertinence, voire d'efficacité. Cela s'est fait par une sélection drastique des aides financières. Celles-ci n'étaient pas toujours à la hauteur des ambitions et des

attentes. Voici les chiffres annuels (montants arrondis en milliers de francs) comparatifs qui tracent une projection réaliste pour les années 2015 à 2017 en regard de 2014 :

<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>
1'206'	1'255'	906'	730'	740'	720'	730'

### **Les aides financières périodiques (subventions) à des institutions.**

Concernées par le train de mesures d'économies OPTI-MA pour 2015 et par une diminution linéaire de 5% décidée par le Gouvernement, les subventions périodiques aux institutions ont cependant été maintenues en 2014. Le détail des attributions aux institutions se trouve dans le tableau ci-contre.

### **Les commissions d'experts**

La Commission culturelle interjurassienne (CCIJ). Après une décision cantonale, la CCIJ a appris que 2014 serait sa dernière année entière d'activité, en anticipation de quoi sa composition n'avait pas été totalement renouvelée au départ de commissaires. Constituée pour la partie jurassienne de Jean-Noël Maillard, Porrentruy, co-président jurassien et de Chantal Calpe, Delémont, le Gouvernement lui a indiqué sa volonté de résilier l'Accord intercantonal instituant la CCIJ avec le Canton de Berne, mettant ainsi un terme aux réflexions du Groupe de Travail chargé de la redéfinition des missions de la Commission. Les raisons de ce choix politique sont diverses: disparition d'objectifs communs avec Berne (Office Interjurassien, agenda culturel et CREA), mesures d'économies, climat post-novembre 2013, etc. La Commission disparaîtra ainsi en 2015. Quant à ses activités, la CCIJ a surtout continué à encadrer les périples des deux lauréates du Prix CCIJ – dont l'objectif est de permettre aux artistes d'approfondir leurs connaissances des méthodes d'impressions tactiles – et délégué des missions à la CicaS (voir ci-dessous). Le travail des deux lauréates du dernier prix sera présenté au Musée jurassien d'Art et d'Histoire de Delémont et au Nouveau Musée de Bienne courant 2016.

La Commission intercantonale de littérature (CiLi). La CiLi n'a de son côté pas connu de tels remous et elle continue sereinement ses lectures, expertises, jury et productions (tournées de lectures, remises de prix, etc.) jusqu'à la fin de la législature. La lauréate de la bourse Fell-Doriot 2013 mène son travail de recherche et d'écriture sur son premier roman à paraître. Pierre Chappuis et Isabelle Ascencio, respectivement lauréats du Prix Renfer et du Prix Alpha 2013 – remis aux Journées littéraires de Soleure – effectuent quant à eux la tournée franco-suisse des Versants Littéraires, présentant des extraits de leurs livres au public de l'arc jurassien. La Commission poursuit par ailleurs ses nombreuses lectures en vue des Prix Alpha et Renfer 2015, et décide, en fin d'année 2014, de décerner le Prix Renfer

Institutions	2014	2013
ARTOS	5'000	5'000
Association des costumes et coutumes	1'000	1'000
Association des écrivains NE et JU	1'000	1'000
Association interjurassienne des centres culturels	30'000	45'000
Association de la coordination jeune public	75'000	75'000
Atelier de gravure, Moutier	60'000	60'000
Café du Soleil, Saignelégier	75'000	75'000
Centre culturel régional de Delémont (CCRD)	100'000	100'000
Centre culturel régional de Porrentruy (CCDP)	95'000	75'000
CJC, SAS Delémont	60'000	55'000
Compagnie Extrapol	18'000	18'000
CORODIS	10'000	10'000
Crescendo	25'000	25'000
Ensemble de cuivres jurassien	15'000	15'000
Espace d'art contemporain (les halles)	25'000	25'000
Fédération des associations culturelles des Franches-Montagnes + SAT F.-M	23'000	23'000
Fédération des patoisants du Canton du Jura	3'000	3'000
Fédération jurassienne de musique	26'000	26'000
Fédération jurassienne des sociétés de théâtre amateur	6'000	6'000
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)	15'000	15'000
Fondation romande pour le cinéma (CinéForum)	60'000	60'000
Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts	7'500	7'500
Jeunesses musicales de Suisse	1'500	1'500
La Nef, Le Noirmont	12'000	12'000
Musique des Lumières	20'000	20'000
Orchestre de chambre jurassien	5'000	5'000
Orchestre de la Ville de Delémont	5'000	5'000
Reconversion des danseurs professionnels	1'000	1'000
Scène, animation, théâtre, district Delémont	6'400	17'400
Société jurassienne d'Emulation (+ DIJU en 2014)	70'400	66'400
Union des chanteurs jurassiens	1'350	1'350
Université populaire jurassienne	82'000	82'000
<b>Sous-total</b>	<b>848'150</b>	<b>937'150</b>
Cours de Miracles	80'000	90'000
<b>Total (CHF)</b>	<b>928'150</b>	<b>1'027'150</b>

au poète Alexandre Voisard, couronnant l'ensemble d'une œuvre riche et importante. Le Prix Alpha ne sera par ailleurs pas attribué en 2015.

La Commission intercantonale des arts de la scène (CicaS).

La CicaS a quant à elle accueilli une nouvelle commissaire du côté jurassien, en la personne de M<sup>me</sup> Fanny Rossel, de Courroux, qui vient prendre la place laissée vacante par Esther Suter-Straub. Julien Froidevaux, de Saignelégier, quittera par ailleurs la CicaS durant la saison 2014-2015. Durant cette année, la CicaS travaille principalement à la mise en place de son ambitieux et novateur projet «Art-

Scène», une vaste plateforme de promotion des arts de la scène dans le Jura, le Jura bernois et la ville de Bienne. Elle développe ainsi un certain nombre de «capsules» (commandes, concours, etc.) qui seront déployées sur le territoire entre 2015 et 2017. Enfin elle coordonne avec le fOrum interjurassien de la culture diverses actions de promotions des arts de la scène, et en particulier les projets de concepts et d'équipements des cantons de Berne (Réseau ARS) et, respectivement, du Jura (CREA).

La Commission jurassienne des arts visuels (CjaV). Les activités de la CjaV sont principalement des visites d'ateliers d'artistes et d'expositions durant lesquelles elle s'informe, débat et s'enquiert de l'évolution des travaux des artistes et du marché des arts plastiques et visuels. Ses propositions d'acquisitions au Département de la Formation, de la Culture et des Sports sont détaillées dans le chapitre sur la Collection jurassienne des beaux-arts (p. 21-22).

Commission de gestion des ateliers d'artistes (CGA). Après la magnifique résidence de DJ Idem à Paris, en 2013/2014,

Affiche de la tournée 2014 des Versants littéraires.

et que la Cité des Arts lui a par ailleurs exceptionnellement prolongée de 7 mois, la CGA a décidé d'attribuer l'atelier de Paris à Mireille Henry, qui partira ainsi dans la capitale française pour y développer davantage encore son travail pictural. Les ateliers de Bruxelles et de New-York seront pour leur part remis au concours respectivement en novembre 2015 et respectivement courant 2016.

C'est ainsi toujours en vue d'une meilleure infrastructure culturelle qu'œuvre principalement la section des Affaires culturelles. Le CREA, qui est comme nous l'avons vu, à bout touchant, permettra de combler un vide dans le paysage jurassien, donnant un solide outil de création, de médiation et de diffusion aux milieux culturels. L'important travail de fonds de l'Etat sur la coopération culturelle avec d'autres partenaires publiques (BE, Territoire de Belfort, BS, etc.) permettra par ailleurs d'inscrire ces outils dans des réseaux nationaux et internationaux et de faciliter la visibilité des artistes de la région, à l'image notamment de ces artistes jurassiens pionniers dont la renommée brille déjà bien au-delà de nos frontières.

Jean Marc Voisard